

Envers et contre tout : Le mouvement féministe en la République islamique d'Iran

Par Homa Hoodfar

Introduction

Il est incontestable que la question des femmes et de la parité hommes/femmes soit l'une des plus discutées et des plus explosives dans l'Iran postrévolutionnaire. Un tel débat en lui-même est considéré comme un défi à la République islamique pour qui la problématique hommes/femmes est au cœur de son identité en tant que régime islamique. Conformément à ce point de vue, Dieu a ordonné aux femmes d'être épouses et mères et de résider essentiellement dans la sphère privée ; elles doivent également faire partie du fief de leur père et de leur mari en possédant très peu de droits. Une société islamique idéale pour de nombreux idéologues du régime serait une société complètement divisée où les femmes et les hommes ne se mélangeraient pas en dehors de leur famille immédiate.

Le contexte

Immédiatement après le renversement en 1979 du Reza Shah Palavi par un mouvement populaire, le nouveau régime islamique introduisit une série de lois discriminatoires qui annulaient les rares droits que les femmes s'étaient arrogés durant les soixante-quinze années précédentes. Cela eut lieu malgré la participation massive des femmes à la révolution qui avait conduit au régime récemment établi. Bien que quelques femmes de la classe moyenne aient protesté, surtout à Téhéran, les lois incroyablement discriminatoires passèrent facilement. D'autre part, la valeur juridique des femmes fut réduite à la moitié de celle des hommes ; deux femmes témoins valaient un homme ; il fut interdit aux femmes de devenir juges ; et une loi musulmane orthodoxe sur la famille, notoirement misogyne fut introduite (Paidar 1995, Hoodfar 1998). Tout ceci signifiait que si d'une part les femmes avaient agi en tant qu'agents politiques, les chefs du régime n'étaient pas politisés en ce qui concerne les intérêts spécifiques des femmes.¹ Cette prise de conscience devint le point de départ et la pierre angulaire d'un programme qui promouvait l'égalité

des genres et la justice sociale pour les femmes en Iran.

Les femmes iraniennes aux tendances idéologiques variées ont défié la vision de l'état et ses manifestations juridiques. Les activistes femmes ont effectué une analyse attentive du contexte politique et ont établi un programme se basant sur leur diagnostic des droits et des torts des femmes. Elles ont adopté en conséquence, une stratégie sur plusieurs fronts qui a créé un des mouvements féministes les plus dynamiques de la région (Hoodfar 1998, Najabi 1998, Mir-Hossinie 2001). Elles ont donné une nouvelle signification au lexique des mouvements sociaux dans la région du MENA². C'est un mouvement dont l'organisation est éphémère et en mouvement perpétuel – et donc difficile à supprimer. Il est décentralisé et ses défenseurs le considèrent comme un mouvement aux mille et une têtes pensantes, avec des milliers d'autres têtes prêtes à remplacer celles qui ont été arrêtées ou qui veulent faire une pause, ou bien qui sont déçues. Ce mouvement n'est pas seulement multigénérationnel, mais également transversal, touchant toutes les classes et les ethnies.


1. Des centaines de milliers de femmes, après le succès de la révolution, continuèrent à manifester dans les rues pour soutenir le régime, en particulier lors de ses confrontations contre le gouvernement américain. Il aurait été difficile pour le régime d'introduire de telles lois si elles avaient eu pour conséquence le revirement des femmes à son égard. Cependant, la plupart des femmes ne comprenaient pas les implications de ces lois, du moins pour elles-mêmes.

2. Pour un débat exhaustif sur le nouveau mouvement social dans la région du MENA, voir Wickham (2002).

L'ironie est que le régime prétend désespérément qu'il n'existe pas de mouvement féministe, mais simplement quelques personnes qui ont été achetées ou charmées par les puissances occidentales, et en tant que telles, constituent un danger pour la sécurité de l'état. Avec cette logique, les autorités justifient l'arrestation et le harcèlement des dirigeantes les plus en vue. De la même manière, de nombreuses chefs de l'opposition qui rivalisent pour s'attirer les votes des femmes, ont du mal à surmonter leur tendance patriarcale à sous-évaluer les réalisations des femmes, à l'instar de l'attitude séculaire des hommes à l'égard des travaux domestiques des femmes. Ils insistent eux aussi qu'il n'existe pas de mouvement féministe en Iran.³ Ils affirment que, politiquement, les femmes n'étaient pas « mûres » pour former leur propre mouvement. Cela impliquait donc qu'elles devaient soutenir ces partis de l'opposition. Les chercheurs conventionnels considèrent qu'un mouvement a besoin d'une organisation, de chefs et d'adhérents (Bayat 2007, Moghadan 2002, 2003). Vu que cela n'est pas possible dans le contexte iranien, ils affirment alors qu'il ne peut y avoir un mouvement féministe. Ils considèrent plutôt qu'il existe un « non-mouvement » féministe, expression qui en elle-même diminue et même tue ou déresponsabilise involontairement le mouvement (Bayat).

Dans ce document, nous décrivons comment les défenseurs des femmes, durant deux décennies d'activités décentralisées, informelles et semi-formelles, et en récupérant les institutions sociales féminines traditionnelles, ont agi pour mobiliser les femmes et construire un mouvement féministe vigoureux. Nous analysons les différentes stratégies en évolution et aux multiples fronts qui mettent l'accent sur la politisation des formes quotidiennes de discrimination sociale et juridique à l'encontre des femmes – et les rendent inacceptables. Alors que la révolution de 1979 a ren-

forcé la prise de conscience des femmes en tant qu'actrices politiques, les défenseurs des droits de la femme les ont guidées afin qu'elles prennent conscience des questions de genre et du fait qu'elles étaient des personnes ayant des droits, unies dans leur désir de changement juridique et de justice en termes de parité – du moins d'un point de vue idéologique.

 Développement historique du mouvement féministe iranien, 1900-1978

Malgré une idéologie de ségrégation des sexes qui considère que le rôle des femmes est presque entièrement limité à la famille et à la sphère privée, le projet moderniste s'est intéressé aux droits et rôles des femmes iraniennes depuis le XIXe siècle. Les Iraniens ont aussi participé aux premières protestations politiques urbaines contre le monopole britannique du tabac en 1887, ainsi qu'au mouvement constitutionnel qui visait à mettre fin au règne despotique des rois d'Iran pour construire une démocratie représentative (Keddie 1966, Afary 1996). Cependant, à la suite du triomphe du courant constitutionnel en 1906, la coalition de chefs religieux et de modernistes refusa d'accorder aux femmes le droit de vote, en soutenant que cela était contraire à l'Islam. C'est à ce moment que les femmes tentèrent de s'organiser en groupe pour lutter pour leurs droits, en mettant l'accent sur l'éducation des femmes en tant qu'outil principal dans la lutte contre la discrimination.

La création de la dynastie moderniste Pahlavi (1924-1979) contribua à l'expansion de l'éducation et encouragea la participation des femmes au marché du travail (Amin 2005, Paidar 1995). Cependant, malgré l'introduction dans de nombreux domaines, d'un éventail de réformes juridi-

3. Ce débat devint si central dans le discours public que Zanān, le magazine féminin le plus populaire en Iran, prépara une série d'entrevues avec des dirigeants masculins clairement opposés au régime et des savants pour examiner la question, « Y a-t-il un mouvement féministe en Iran ? » (Voir Zanān, numéro 89, XX). Les dirigeants masculins avaient tendance à donner une réponse négative tandis que les chercheurs féministes qui étaient versés dans les débats théoriques des mouvements féministes, considéraient que le mouvement féministe était un mouvement social, vital et non conventionnel.

ques modernes basé sur les modèles européens, le nouveau régime codifia les lois musulmanes conservatrices sur le mariage en donnant aux hommes une autorité totale sur leurs femmes et leurs filles, le droit unilatéral au divorce, et la charge des enfants lors du divorce au-delà d'un âge minimum (2 ans pour les garçons et cinq ans pour les filles). Les hommes avaient le droit d'épouser quatre femmes permanentes sans le consentement de leurs femmes précédentes, et la mobilité des femmes mariées était sujette à la permission de leur mari. L'unique modification importante fut l'introduction d'un âge minimum de mariage et l'interdiction de pratiquer des mariages temporaires.⁴ Le nouveau régime adopta également une mesure controversée en déclarant illégal le voile, un foulard traditionnel – couvrant souvent les femmes de la tête aux pieds (Hoodfar 1997).

Vu la nature despotique du régime, il n'était pas possible de construire ou de promouvoir un mouvement féministe indépendant, bien qu'aucune demande des femmes ne soit en contradiction avec les objectifs généraux de l'état. Les rares organisations actives de femmes furent cooptées par le régime et finirent par prendre un nouvel aspect en 1966 en se nommant l'organisation des femmes iraniennes, dirigée par la sœur du Shah. Malgré tout, la réforme du droit familial et l'affranchissement des femmes demeurèrent les cibles principales de tous ceux qui s'intéressaient aux droits des femmes. Ce n'est pas avant 1963, contre l'opposition musclée des chefs religieux, que le droit de vote national fut élargi aux femmes. En 1967, la première réforme du droit familial, connue sous le nom de Loi de protection de la famille, apporta des changements minimums : les cas de divorce et de garde des enfants devaient être jugés par un tribunal de la famille et les mariages polygames devaient obtenir soit la permission du tribunal ou le consentement de la/les femme/s précédente/s (Sanasarian 1982). Ces réformes (de courte durée) constituèrent les changements les plus radicaux du statut des femmes en Iran.

1979 : Les femmes et la révolution iranienne

L'économie pétrolière en plein essor, permit à bien des égards au régime d'agir indépendamment de ses électeurs, augmentant ainsi sa nature despotique. L'insatisfaction à l'égard de l'évolution politique dans les années 70 alimenta un sentiment général antigouvernemental, conduisant à la révolution et à la chute du régime en 1979 (Halidat 1978). Sans doute l'aspect le plus intrigant de la révolution iranienne fut la participation massive des femmes voilées de noir aux manifestations quotidiennes. Pour de nombreuses femmes sans voile des classes moyennes, l'adoption du voile fut une action temporaire qui symbolisait leur rejet du régime du Shah et de tout ce qu'il représentait (Yeganeh 1982, Betteridge 1983). Les femmes voilées qui protestaient devinrent des symboles de la révolution ; le voile devenant l'emblème du mouvement populaire. Cependant, les exigences des femmes n'étaient pas concrètement prises en considération, vu que les participants supposaient qu'une vraie démocratie prendrait le dessus et que les femmes et les autres électeurs finiraient par en bénéficier. Cependant, malgré leur rôle dans le succès de la révolution, les femmes iraniennes furent parmi les plus grandes perdantes lorsque la nouvelle idéologie régressive en termes de genre s'installa en République islamique théocratique.

Deux semaines après son arrivée au pouvoir, le chef suprême de la révolution l'Ayatollah Khomeiny annula la Loi sur la protection de la famille. Le mariage temporaire ne fut pas seulement sanctionné juridiquement, il fut encouragé ouvertement.⁵ Le changement le plus dramatique, eut lieu cependant, lorsque l'âge légal de la maturité fut abaissé à 9 ans pour les filles et à 14 pour les garçons, mesure qui fut consacrée par la constitution. Cela signifiait que les filles pouvaient être mariées à 9 ans, l'âge légal auquel elles pouvaient être punies en tant qu'adultes pour toute infraction criminelle

4. Selon l'Islam Shia, les hommes ont le droit d'avoir quatre épouses permanentes et de contracter des mariages « temporaires » (de plaisir) qui peuvent durer d'une heure à 99 ans)


5. Voir Haeri 1987, qui examine le mariage temporaire.

(Kar 1994).⁶ Un mois après son retour en Iran, l'Ayatollah Khomeiny annonça que conformément à la tradition islamique il était interdit aux femmes de devenir juges et deux femmes témoins équivalaient à un mâle, consacrant ainsi le statut inférieur des femmes.⁷ Quelques jours plus tard, Khomeiny annonça que les femmes devaient porter le voile (hijab) sur leur lieu de travail. Peu de temps après, les plages furent divisées. Cela fut suivi de la ségrégation de tous les événements sportifs puis de la circulation en public. Il y eut également des tentatives infructueuses d'imposer la ségrégation dans les hôpitaux et les institutions d'éducation supérieure.

Cette tournure inattendue des événements suscita des manifestations spontanées qui continuèrent pendant plusieurs semaines, et provoqua un rassemblement de plusieurs milliers de femmes le 8 mars, journée internationale de la femme. Des avocates soutenues par des forces laïques et islamistes, organisèrent plusieurs meetings au Ministère de la Justice (Tabari et Yenageh 1982). La plupart des partis politiques, y compris la gauche, la radio et la télévision nationales contrôlées par le gouvernement, boycottèrent ces protestations. Malgré tout, les manifestations attirèrent l'attention du public et son soutien, tout en attirant des foules de zélotes religieux et des forces paramilitaires qui sous la protection des forces de sécurité attaquèrent et blessèrent de nombreux contestataires.

Des activistes laïques et islamistes tentèrent de créer une organisation féministe indépendante pour lutter contre cette évolution (Paidar 1995). Cependant, cette lutte s'effectuait à contre-courant, car le contexte de l'espace politique se réduisait rapidement, les activistes manquaient d'expérience en matière de construction d'alliances associant

des camps idéologiques, et les partis politiques exerçaient des pressions qui décourageaient les femmes à s'inscrire à des organisations politiques indépendantes (Shahidan 1994). Au début de la guerre entre l'Iran et l'Irak (1980-1988) un grand nombre de femmes qui étaient restées actives furent emprisonnées ou obligées de s'exiler. En 1981, le régime avait réduit à néant pratiquement tous les droits que les femmes avaient acquis entre 1900 et 1979. Pour tenter de confiner les femmes à leur foyer, le régime ferma tous les centres de la petite enfance et proposa des retraites anticipées et des mesures collatérales telles que le transfert de l'ensemble des revenus des femmes à leurs époux. L'unique droit important que les femmes conservèrent fut le droit de vote et de participer aux élections, car aux yeux du régime cet avantage jouerait à son avantage vu qu'il exerçait encore une mainmise considérable sur de nombreux groupes de femmes.

 1980-1988 : Conditions qui évoluent et nouvelles formes de résistance

Forces laïques

La fin de la résistance organisée ne correspondit pas à la fin de l'opposition des femmes au traitement discriminatoire du régime à l'égard des femmes. De nombreuses femmes laïques continuèrent à organiser des réunions en privé. Elles étaient particulièrement intéressées par les méthodes qui pourraient mobiliser globalement les femmes contre ces nouvelles mesures. Il était clair que les questions de droit familial touchaient toutes les classes et les ethnies et qu'en ayant pénalisé tou-

6. L'âge du mariage était passé à 16 ans, puis à 18 ans en 1976. Au début de la révolution, le gouvernement du Shah abaissa de nouveau l'âge du mariage à 16 ans pour amadouer les chefs religieux. Alors que de nombreux hommes et femmes étaient contre un abaissement de l'âge du mariage en République islamique, ces critiques furent ignorées jusqu'à ce que les journaux et les magazines commencent quelques années plus tard à publier des rapports sur les effets négatifs des mariages d'enfants. À cette époque l'âge du mariage correspondait à la puberté qui en Iran est fixée à 13 ans, bien que 9 ans continue d'être l'âge de la majorité pour les filles.

7. Le régime introduisit également un corps de lois sur le châtimement, « qesuss », qui officiellement établissait pour les femmes une « monnaie de sang », valant moitié moins que celle des hommes. Ceci eut des implications considérables pour les femmes et les enfants. Bien qu'elle ait été révisée, cette loi considérait l'homicide comme un acte privé entre les familles/citoyens. de sorte que si un mari tuait sa femme, sa famille à elle devait payer la moitié de sa monnaie de sang aux parents du mari si elle voulait qu'il soit condamné pour meurtre.

tes les femmes, elles pouvaient devenir le point de ralliement d'une mobilisation. Elles continuèrent à étudier comment la nouvelle loi sur la famille et sa sanction de l'autorité masculine, pouvait influencer sur les femmes, surtout en ce qui concernait les cas documentés d'injustice dans la famille et de sévices infligés par les maris sur leurs femmes.

Les femmes laïques avaient des liens avec de nombreuses activistes en exil et grâce à qui, elles avaient accès aux médias internationaux qui pouvaient parler du système d'apartheid sexuel de la République islamique. Elles envoyaient aussi, aux revues féminines iraniennes les plus lues, en utilisant des pseudonymes, des comptes-rendus de cas d'injustice, remettant en question la justice islamique et la dignité que le régime avait promises aux femmes. Pour nombre de ces activistes, l'Islam était si patriarcal et si misogyne qu'on ne pouvait espérer qu'il confère aux femmes la parité sexuelle et qu'il approuve leurs droits. Elles recommandèrent donc un état et un système juridique totalement laïcs et fondaient leurs revendications sur des instruments internationaux comme la Charte des droits et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Il est important de remarquer que les femmes laïques, comme leurs contreparties islamistes, couvrent tout l'éventail politique, de la gauche au libéralisme et pour les femmes islamistes, la droite. Mais la majorité des activistes laïques appartenaient aux classes moyennes très éduquées.

Naissance d'un nouveau discours islamiste sur les questions de parité

Alors que les laïques concentraient leurs critiques sur l'idéologie discriminatoire du régime à l'égard des questions liées aux sexospécificités qui étaient justifiées par la religion et prescrites par Dieu, la plupart des femmes en Iran étaient prêtes à donner la possibilité au régime de construire la société islamique juste qu'il avait promise, au sein de laquelle les femmes seraient traitées avec respect et dignité. Il y avait cependant un petit groupe de femmes dont un grand nombre avait été sérieusement préparé au discours occidental et islamique, et qui, malgré leur engagement à l'Islam, considéraient que les

mesures politiques du régime étaient malavisées et répressives – le vieux système patriarcal avec de nouveaux habits. L'islam authentique qu'elles envisageaient était favorable aux femmes, et équilibré en termes de parité hommes/femmes. À la différence du régime, elles ne parlaient pas du glorieux passé, mais plutôt d'un futur glorieux qui devait se réaliser si l'on adoptait une interprétation de l'Islam plus centrée sur les femmes. Les conservateurs au pouvoir exclurent rapidement les voix de ces femmes religieuses et libérales qui firent partie en grand nombre de l'opposition active au régime préislamiste. Elles continuèrent cependant à écrire et parler de cette vision égalitaire de l'Islam, avec d'autres femmes musulmanes qui étaient ouvertes à ces idées. Elles tentèrent en particulier, d'atteindre les chefs religieux des femmes qui avaient accès à un vaste cercle de femmes en particulier dans les quartiers à faibles revenus.

Cependant, une autre collectivité de femmes religieuses qui critiquaient la vision conservatrice des chefs religieux, était prête à travailler au sein du régime, en espérant obtenir graduellement une modification de sa position à l'égard des femmes. Tout en continuant à réaffirmer, dès qu'elles le pouvaient leur engagement à la République islamique, elles mettaient en garde leurs interlocuteurs contre les excès de l'idéologie de la République en matière de parité et son incompatibilité avec les réalités sociales actuelles. Sachant que peu de dirigeants les écoutaient d'une oreille favorable, ces activistes islamistes s'adressèrent au public, en utilisant toutes les institutions modernes ou traditionnelles qui leur étaient ouvertes. Elles publièrent par exemple, des histoires de femmes dont leurs maris avaient divorcé après 20, 30 ou 40 ans de mariage, les laissant sans pension ou soutien alimentaires, à la suite de la nouvelle loi justifiée religieusement, selon laquelle les maris pouvaient divorcer quand bon leur semblait et ne devaient payer que trois mois de frais à leur précédente épouse quelle qu'ait été la durée de leur mariage.

Un grand nombre de jeunes veuves de martyrs de la guerre se joignirent à elles pour critiquer le régime, en soulignant l'injustice d'avoir à abandonner leurs enfants au père ou aux frères de leur mari, conformément à la loi musulmane.⁸ Après

8. Selon laquelle les enfants appartiennent à leur père et aux parents paternels.

avoir perdu leurs maris à la guerre, la catastrophe additionnelle de la perte de leurs enfants était insupportable, disaient ces femmes qui partageaient leur traumatisme dans les médias, lors de réunions avec leurs voisins et des dirigeants politiques. La société islamique juste, promue par le régime pouvait-elle être uniquement destinée aux hommes musulmans et non aux femmes musulmanes, s'interrogeaient-elles à haute voix. (Mir-Hosseini 1996).

Des milliers d'histoires sur les traitements injustes infligés aux femmes – le régime prétendait que les femmes et les mères étaient des participants honorés dans une bonne société islamique – circulèrent dans le public par le biais de journaux, de revues féminines et de réunions religieuses de femmes en privé et dans les mosquées. Ces réseaux qui manquaient d'impact politique ou juridique, étaient les seuls dont les femmes disposaient pour cultiver le soutien public contre ces injustices. Étant donné que le nouveau régime était rejeté par la communauté internationale, et qu'il obtenait sa légitimité grâce au soutien de l'ensemble de la population, les dirigeants politiques étaient conscients de l'importance de l'opinion publique.


Une autre stratégie simultanée en faveur du nombre croissant de femmes souffrantes et exclues, notamment les veuves des martyrs de guerre, fut le lancement sur une vaste échelle d'une campagne d'écriture de lettres adressées aux dirigeants de la révolution et aux revues – surtout aux magazines féminins. Quelques-unes d'entre elles furent publiées et firent partie du discours public sur la justice pour les femmes. Le régime faisait manifestement face à une crise ; tout en demeurant fidèle à sa vision sur la parité, la contradiction entre ce qu'il avait promis et sa discrimination flagrante à l'encontre des femmes était indéniable. Quelques dirigeants politiques et religieux commencèrent tout de même à chercher une solution.

Vers le milieu des années 80, l'une des plus importantes revues féminines, *Zan Roose*, lança une nouvelle stratégie en invitant les chefs religieux les plus libéraux à répondre aux questions de certains lecteurs dans une rubrique, ou à être présents lors d'entretiens sur des thèmes féminins. Les chefs religieux qui pendant des siècles s'étaient parlé entre eux, n'avaient en réalité, jamais dû discuter ou répondre aux questions des femmes. L'initiative introduisait une tendance tout à fait nouvelle.

Ces dialogues continuent de nos jours, ils jouent un rôle de tout premier plan et sont fréquents dans les différents médias, encourageant au moins les dirigeants à adopter des positions moins conventionnelles face aux arguments religieux et à être sensibles aux interprétations plus libérales des questions féminines (Mir-Hosseini 2001).

Le premier signe de l'impact de ces stratégies arriva lorsque l'Ayatollah Khomeiny annonça finalement en 1985 que les veuves des martyrs pouvaient avoir la garde de leurs enfants, même si elles se remariaient. Tandis que les femmes actives avaient espéré une réglementation générale qui aurait accordé ce droit à toutes les femmes, la déclaration fut néanmoins un succès important, car elle illustre clairement que de telles questions n'étaient en fait ni dictées par Dieu ni gravées dans la pierre et que de nouvelles interprétations et orientations étaient envisageables. Une seconde victoire permit l'introduction d'un nouveau contrat de mariage stipulant les cas où les femmes pouvaient demander le divorce tout en laissant une marge d'action pour stipuler d'autres conditions telles que le droit au travail et celui de poursuivre leur éducation.

Il était évident que les stratégies des femmes mobilisant les femmes et lançant un discours public étaient payantes, même si les progrès étaient beaucoup plus lents que ne le souhaitaient la majeure partie des femmes actives. Comme Risse, Ropp et Sikkink (1999) l'ont démontré, dès que l'état répond au défi de la société civile, même pour le dénoncer, la société civile obtient son premier succès – étant donné que la réponse en elle-même indique que l'état écoute et enregistre.



1989-1966 : Groupes de pression : une nouvelle phase d'activisme

Ces évolutions encouragèrent d'autres femmes actives à s'organiser plus systématiquement afin de faire pression en faveur de nouveaux changements juridiques et de trouver des solutions au sein même de l'islam et de la culture autochtone. Jusqu'à cette date, les femmes actives tant laïques qu'islamistes fonctionnaient surtout en petits groupes informels avec l'objectif central de mobiliser

les femmes et de les sensibiliser aux questions de parité entre les sexes. De nombreux participants non laïques considéraient qu'elles faisaient partie de réunions religieuses féminines plutôt que de « groupes de femmes ». Nombre de ces réunions soulevaient la question de la femme en termes de justice et d'équité, et insistaient sur des interprétations centrées sur la femme en ce qui concernait leurs droits dans le cadre de l'Islam. Position bien opposée aux normes juridiques auxquelles elles devaient faire face chaque jour.

La fin de la guerre de huit ans entre l'Iran et l'Irak (1980-1988) et la mort de l'Ayatollah Khomeiny marqua le début d'un nouveau chapitre de la politique iranienne. Le régime ne pouvait plus utiliser la guerre comme excuse pour ne pas produire les améliorations socio-économiques promises. Et il devint ainsi plus sensible aux critiques du public.

Selon ceux qui défendaient les femmes, deux facteurs leur étaient favorables. Tout d'abord, le régime qui n'avait plus le charisme de l'Ayatollah Khomeiny, serait plus soucieux de sa légitimité et voudrait conserver les électrices de son côté. Il devrait donc être plus sensible à leurs demandes. Ensuite, l'Ayatollah Khomeiny lui-même avait promulgué un décret religieux confiant la charge des enfants aux veuves des martyrs de la guerre, avait réintroduit les contrats de mariage et la planification familiale, et avait suspendu l'interdiction frappant la musique. Tout ceci prouvait que le changement était possible, il était donc plus facile pour ses successeurs de suivre son exemple. Cette évaluation suscita des mouvements plus intenses en faveur de changements fondamentaux permettant aux textes et aux traditions islamiques d'être réinterprétés puis appliqués juridiquement.

Par ailleurs, la stratégie d'ouverture d'un dialogue avec les chefs religieux plus libéraux avait porté ses fruits, car plusieurs d'entre eux avaient présenté des interprétations des textes religieux

favorables aux femmes, en contraste à l'interprétation orthodoxe des rôles et des responsabilités des femmes. À ce moment, certaines femmes dans l'entourage intime des chefs religieux les plus en vue, notamment la fille du Président Rafsanji, se joignirent au chœur de femmes dénonçant la misogynie. Cela conféra une légitimité accrue aux voix des femmes.

Sans doute la réforme juridique la plus remarquable que les femmes obtinrent durant cette période fut l'adoption d'un projet de loi sur la rémunération des travaux ménagers, une campagne pour dédommager les femmes qui se retrouvaient divorcées après de nombreuses années de mariage, souvent à cause d'époux qui voulaient des femmes plus jeunes. De nombreuses femmes éminentes, dont la fille du président Rafsanjani, défendaient ouvertement le projet de loi et finalement, malgré l'opposition acharnée des chefs religieux orthodoxes, la mesure sur la rémunération des travaux ménagers, *ojrat ol-mesal*, fut adoptée en décembre 1991⁹.


Les critiques dénonçant la façon dont le gouvernement traitait les femmes, sur le marché du travail, dans le système juridique ou dans les manuels scolaires, aboutirent finalement à la mise en place du Bureau des affaires des femmes (BWA), qui transmettait directement ses comptes-rendus au président. Le bureau coordonnait l'élaboration des politiques et des programmes gouvernementaux et avait la responsabilité d'améliorer le statut des femmes. Ainsi, le Bureau établit des bureaux dans de nombreux ministères cruciaux, tels que ceux de la Justice et du Travail, afin d'étudier les questions relatives aux femmes. Bien que le gouvernement nommât les membres de ces organisations, ce bureau n'en devint pas moins un forum pour les plaintes des femmes et les groupes de pression. Cela voulait aussi dire que les groupes de défenseurs de la femme qui travaillaient dans un cadre islamique avaient une voie directe pour

9. Les activistes islamistes soutenaient que les femmes, comme tous les musulmans, ont droit au fruit de leur travail en se basant sur le fait que l'Islam est contre l'exploitation. On a bien sûr, refusé aux femmes ce droit fondamental pendant des siècles. Elles signalaient que selon la tradition islamique les femmes ne doivent à leur mari que la fidélité, et qu'elles ne sont pas obligées de travailler chez leur mari. Elles ont par conséquent droit au fruit de leur travail.

contacter le président ou tout autre fonctionnaire important.¹⁰

Le président Rafsanjani, alors en fonction, réalisa également que l'Iran devait graduellement réintégrer la communauté internationale. Conscient de la réputation ternie de l'Iran sur la question des droits et de la liberté individuelle, surtout en ce qui concernait les femmes, il décida de permettre aux femmes de représenter l'Iran dans plusieurs conférences internationales, en particulier dans celles chapeautées par les Nations Unies. C'est ainsi que plusieurs organisations non gouvernementales furent créées, en majeure partie sous le patronage de femmes et de filles de fonctionnaires importants. Elles participèrent par la suite à la Conférence des Nations Unies sur la Population et le développement au Caire (1994) et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Pékin (1995). Bien qu'elles aient été contrôlées et qu'elles suivaient la ligne gouvernementale, ces expériences leur ouvrirent les yeux et firent germer les futurs liens avec le mouvement mondial de femmes (Tohidi 1996, 2002).

L'exclusion des femmes des espaces publics était une stratégie des conservateurs religieux. On empêcha les femmes de pratiquer des activités sportives ou de participer aux Jeux olympiques (en prétendant que les vêtements sportifs sont moralement avilissants et impropres aux femmes musulmanes). Déterminées à entrer dans les espaces publics, les femmes firent campagne contre leur exclusion en affirmant que l'Islam n'interdit pas aux femmes de participer aux compétitions sportives, et que si les organisations internationales n'étaient pas équipées pour les femmes musulmanes, c'était au gouvernement iranien que revenait la responsabilité de fournir de tels lieux. Finalement, après de nombreuses campagnes, les Jeux internationaux pour les femmes musulmanes furent lancés parallèlement aux Jeux olympiques (Hoodfar 2008). Le sport continue donc d'être un contexte d'agitation pour la question d'équité entre les sexes.

 1997-2005

En 1997, la contradiction entre l'idéologie officielle de l'état en matière de genre et l'imposition de lois prétendument musulmanes sur les femmes, était une des questions les plus débattues dans les discours publics (Mir-Hossieni 2001).¹¹

Pendant l'élection présidentielle de 1997, les questions féminines et celles concernant leur participation aux activités publiques devinrent centrales à la campagne politique (Kian 1998, Kar 1999). La participation des femmes à l'élection fut sans précédent et la grande majorité d'entre elles vota pour le candidat le plus libéral, Khatami qui était approuvé par la classe politique au pouvoir. On supposait avant l'élection que les femmes auraient voté conformément aux dictats des chefs religieux conservateurs, mais cela ne fut pas le cas. Plus de 78 % des femmes en droit de voter présentèrent leur bulletin et votèrent pour le candidat qui semblait le mieux représenter leurs intérêts. Et c'est dans ce sens que l'élection de 1997 marqua le passage à l'âge adulte des femmes iraniennes.

Malheureusement, la structure de l'état et le droit de veto du Conseil des gardiens (qui comprenait certains des chefs religieux les plus conservateurs) sur les lois passées par le Parlement empêchèrent le Président Khatami (1997-2005) d'effectuer les réformes juridiques qu'il avait promises. Il était cependant inlassable dans son soutien de la société civile et des organisations de femmes. Sous sa présidence, les organisations non gouvernementales prirent une ampleur sans précédent, l'environnement social devint moins tendu, de sorte que les femmes purent se déplacer plus librement dans la sphère publique – en organisant des réunions, en publiant, en faisant des films et en étant moins harcelées pour leurs choix vestimentaires.

Durant le mandat de Khatami, les préparatifs et les célébrations pour la Journée internationale de la femme devinrent un point de ralliement qui réunissait les femmes de toutes les tendances

10. Il faut remarquer que les femmes avaient demandé un bureau pour les femmes, mais n'avaient pensé ni à sa structure ni à son pouvoir. Lorsque le gouvernement leur accorda leur désir, ce fut le gouvernement qui déterminait les règles et l'autorité de ce bureau (WLUM 2007 Dossier 29).

11. En fait, ces débats jouèrent un rôle important lors de l'élection de 1996 qui plaça Faezeh Rafsanjani, la fille du président et ardente partisane des droits de la femme, au Parlement en seconde position pour le nombre de votes recueillis.

politiques et religieuses. Comme l'espace pour le dialogue s'élargissait, des réseaux de communication s'ouvrirent entre les femmes d'appartenances religieuses différentes et les femmes laïques. De nombreux groupes de femmes profitèrent de l'initiative de Khatami « Dialogue des civilisations ». Ils rétablirent des liens avec le mouvement féministe mondial, en acquérant de 'l'expérience' et des connaissances en participant aux rencontres et aux conférences internationales, particulièrement en Asie (Tohidi 2002).¹² Ces liens se révélèrent d'une très grande importance lorsque l'état tenta plus tard de sévir contre les organisations féminines en arrêtant leurs dirigeantes.¹³ Chaque fois que cela avait lieu, le mouvement mondial de la femme lançait une campagne internationale, exerçant une pression sur le gouvernement iranien afin qu'il libère les femmes.

Bien que les femmes aient parfois réussi à soutenir un débat public sur les réformes juridiques (en particulier la réforme du droit familial) avec la participation du gouvernement et de ses fonctionnaires, le manque de progrès dans ce domaine frustra et déçut les femmes activistes. Bien que tous les partis politiques aient eu hâte de tirer parti du vote des femmes, ils hésitaient à annoncer dans leurs plateformes des programmes spécifiques de réforme en matière de parité. Même les partis les plus libéraux conseillaient la patience, en affirmant que la lutte pour la démocratie était une priorité ; les femmes activistes se demandaient comment un mouvement démocratique pouvait exister dans un système d'apartheid sexuel. Elles leur posèrent la question : comment une structure familiale non démocratique peut-elle produire des citoyens démocratiques ? Ces attitudes confirmaient l'importance des organisations féministes dans la poursuite d'efforts indépendants en faveur des intérêts des femmes.

Pendant cette période, de nombreuses activistes islamistes qui avaient imaginé que de nouvelles interprétations (centrées sur la femme) des textes

islamiques, auraient été adoptées et que la réforme en matière de parité aurait suivi, furent déçues et se joignirent à celles qui avaient demandé des changements à partir du cadre laïc et international des Droits de l'Homme.

2003 – Une nouvelle vitalité : Shirin Ebadi et le Prix Nobel


Bien que les restrictions sociales imposées aux femmes aient diminué sous le gouvernement réformiste, beaucoup de femmes étaient déçues par l'incapacité d'obtenir des réformes juridiques et se demandaient si l'activisme dans un contexte iranien pourrait un jour faire une différence. Cependant, en 2003, le Prix Nobel attribué à une juriste iranienne Shirin Ebadi, une activiste de longue date en faveur de la démocratie, et des droits de la femme et de l'enfant, créa un sursaut de fierté et d'optimisme et insuffla une nouvelle énergie en Iran et au sein du mouvement des femmes. Proche de l'apathie, le mouvement des femmes fut revigoré par la reconnaissance internationale d'une des leurs. Le soir où Ebadi retourna à Téhéran après avoir reçu le prix, et malgré la désapprobation des forces de sécurité du gouvernement, des milliers de femmes qui n'avaient jamais été activistes parcoururent de longues distances pour l'accueillir à l'aéroport. Elles distribuèrent des dizaines de milliers de fleurs blanches, symbole de la paix aux forces de la sécurité et à tous ceux qu'elles rencontraient. La réalisation que le monde extérieur était conscient de la lutte des femmes iraniennes, qu'il les soutiendrait et leur serait solidaire, revitalisa un mouvement en perte de vitesse, tandis que les femmes se réunissaient pour célébrer cet événement et s'organiser pour obtenir des droits pour toutes les femmes iraniennes (Shahroknie 2003).

En 2004, plusieurs réunions conjointes entre les différentes organisations de femmes eurent

12. Le Président Khatami était en faveur d'un dialogue accru entre les nations et créa un centre pour interagir avec d'autres civilisations. A bien des égards, il considérait cet espace comme un moyen d'ouvrir le dialogue avec l'Ouest, lien qui avait été coupé après la révolution islamique de 1979.

13. Lorsque plusieurs responsables du mouvement féministe furent arrêtées, le mouvement féministe mondial lança une campagne internationale, particulièrement en Asie et dans les pays musulmans, afin de forcer le gouvernement à les libérer. Consultez par exemple la campagne pour la libération de Maboubeh Abbasgholizadeh en 2002 et en 2007, www.petitiononline.com/mahboube/petition.html - 16,

lieu pour discuter des priorités, des demandes et des réformes. Il était clair que les réformes juridiques – surtout en matière de droit familial et de constitution – étaient les questions les plus urgentes qui rassemblaient une grande variété de femmes activistes et d'organisations féministes. Il fut prévu que les actions collectives auraient lieu peu de temps avant les prochaines élections présidentielles de 2005. Les organisateurs et les activistes prévoyaient que la menace de la brutalité de la police serait moindre au moment de l'élection, vu que les autorités ne voudraient pas être critiquées pour avoir écrasé des rassemblements pacifiques.



Juin 2005 : un nouveau tournant

Le 12 juin 2005, plusieurs groupes du mouvement féministe iranien lancèrent leur première action collective, un rassemblement de protestation devant l'Université de Téhéran, un espace public et un lieu de réunion traditionnel pour les activistes politiques. Les participants, d'origines et d'affiliations sociales, politiques, culturelles variées, provenant de régions différentes, se rassemblèrent avec la même plate-forme. Ils demandaient une réforme constitutionnelle, ainsi que l'élimination de toutes les clauses soumettant les droits des femmes à des « principes islamiques » vagues et indéfinis qui continuaient en réalité à subordonner les droits des femmes à des interprétations extrêmes, orthodoxes et conservatrices. La coalition des groupes de femmes et des activistes convint que la réforme constitutionnelle était le premier objectif auquel suivraient la réforme de la famille et d'autres lois discriminatoires. Les organisateurs avaient reconnu que pour que leurs demandes soient prises en considération par les plates-formes des différents partis, ils devaient établir explicitement qu'un mouvement féminin généralisé, impliquant des femmes de toutes confessions, était uni sur ses principales demandes. Bien que les médias dominants aient été sévèrement jugulés lors de leur couverture de l'événement, le rassemblement annoncé de bouche à oreille et sur les sites Internet, fut un succès. Malgré l'intervention violente des forces de sécurité, cinq mille femmes réussirent à traverser le cordon sécuritaire pour rejoindre le rassemblement. Il y avait parmi elles des mères, des filles, des grand-mères, des femmes laïques et éduquées et des religieuses d'origines conservatrices. Dans la

bousculade et au milieu des huées des forces de sécurité qui faisaient parfois preuve de violence, les femmes chantèrent leur hymne, prononcèrent leurs discours et lurent à haute voix leurs demandes de réformes, avant d'être dispersées par les forces de l'ordre.

Les régimes despotiques démantèlent toujours les mouvements civils en arrêtant leurs dirigeants et en abolissant les organisations. La force des mouvements féministes iraniens, à ce moment-là, tenait à leur stratégie qui avait évolué d'une manière très décentralisée, avec un réseau horizontal et une multitude de groupes et d'activistes – un mouvement à plusieurs têtes qui était moins susceptible d'être attaqué ou supprimé. Du même coup, ces caractéristiques impliquaient qu'il devait aussi affronter d'autres épreuves lors de ses négociations avec les forces politiques. D'une certaine manière, le rassemblement du 12 juin, fut considéré par certains, comme une stratégie permettant de surmonter ce défaut et de l'installer dans le paysage politique.

La diversité des groupes et des activistes qui s'étaient réunis était très grande. L'existence de ce mouvement de femmes qui incluait des femmes laïques et religieuses, des riches et des pauvres, était devenue officiellement indiscutable. Il prouvait aussi qu'il était capable de mobiliser des foules et d'effectuer des actions collectives pour une cause commune.

Le succès du rassemblement poussa d'autres femmes à se joindre à la demande de réformes, et attira de nouveau les anciennes activistes déçues qui croyaient que le contexte politique et constitutionnel ne laissait que très peu d'espace pour des stratégies de résistance non violente. La période qui suivit le rassemblement fut remplie de réunions et de nouvelles initiatives ; la chanson de résistance du rassemblement devint l'hymne d'un mouvement féministe iranien qui reprenait vigueur, et les images du rassemblement devinrent des icônes (Women's letter 2005).

Malgré le succès du rassemblement, les réformistes politiques ne réussirent pas à faire des promesses ou des déclarations de soutien, craignant les critiques des conservateurs. Un grand nombre de femmes, spécialement à Téhéran, décidèrent donc de boycotter l'élection. Au même moment, les forces conservatrices mobilisèrent leur soutien

dans les plus petites villes et dans les régions rurales dont les populations avaient tendance à être plus traditionnelles et conservatrices. Ces deux facteurs aboutirent à l'élection du candidat religieux le plus conservateur, dont la position vis-à-vis de la parité des rôles était la plus conservatrice et la plus oppressive qu'un fonctionnaire religieux public ou religieux ait jamais adoptée depuis l'Ayatollah Khomeiny en 1988. Les réformistes reconnurent que leur incapacité à aborder les préoccupations des femmes avait sûrement contribué à leur défaite. Plusieurs groupes politiques importants ont exprimé un intérêt renouvelé pour les questions de genre et certains d'entre eux ont suggéré que les questions de genre devaient faire partie de la prochaine élection présidentielle. Il faut encore voir si les mots se traduiront en actions (Abbasgholizadeh 2006).

Les femmes ont été les premières à supporter le fardeau de la nouvelle démonstration de conservatisme du gouvernement, surtout en termes de réimposition du « code vestimentaire islamique. » Ironiquement, ceci a politisé et motivé de nombreuses jeunes femmes à se joindre au mouvement. Pour tirer profit de cet engagement et pour exploiter une partie de l'énergie et de l'élan générés par le rassemblement de femmes, des groupes et des réunions de discussion continuent de réfléchir à la meilleure manière de procéder. Bien que des différences et des frictions soient inévitables, elles concernent surtout la stratégie plutôt que la substance, et le débat s'est avéré dans l'ensemble constructif.

Bien qu'un discours général sur la discrimination en matière de genre continue, certains groupes de femmes ont lancé des campagnes sur des questions spécifiques afin de mettre en évidence la nature des lois discriminatoires qui contredisent les déclarations de la République islamique sur la justice sociale. Elles ont entre autres fait une campagne en faveur de droits égaux de nationalité – actuellement les femmes et les enfants d'hommes iraniens obtiennent automatiquement la nationalité iranienne tandis que les enfants ou les maris étran-

gers de femmes iraniennes ne bénéficient pas du même privilège. En fait les femmes iraniennes ne peuvent pas faire de demande de permis de résidence pour leurs maris étrangers. Une autre campagne cible les mariages et les structures familiales équitables qui permettent aux maris et aux épouses d'être des partenaires égaux, contrairement au statut juridique de surveillant attribué aux maris sur leurs familles.

S'arroger un espace public, est toujours une préoccupation des femmes iraniennes. La ségrégation sexuelle dans les compétitions sportives est devenue extrêmement politisée

(Afzali 2005). Avec le football qui est une obsession nationale, les femmes iraniennes considèrent que l'interdiction qui les frappe d'assister en tant que spectatrices aux matchs dans le stade national, indique qu'elles sont exclues de la vie publique. L'accès au stade est donc devenu la cible d'une autre campagne lancée par des jeunes femmes.¹⁴ Elles ont organisé plusieurs manifestations ainsi que des irruptions forcées durant certains événements sportifs.¹⁵ Ces campagnes ont attiré l'attention des médias internationaux. L'esprit ouvertement discriminatoire de ces interdictions et l'attrait universel du sport signifient que de nombreuses jeunes femmes en Iran et en dehors de l'Iran ont été dérangées et attirées par l'histoire.

Plusieurs comités associés à une vaste gamme de groupes et d'acteurs, ont organisé ces campagnes en se basant sur des questions précises. Pour nombre de dirigeants de ce mouvement, les concessions idéologiques sont essentielles pour construire des coalitions, et l'opinion générale est qu'il n'existe pas une unique « stratégie correcte » pour les questions féminines. Cette évolution importante est en partie due au succès du rassemblement du 12 juillet qui provoqua aussi ces débats stratégiques parmi les idéologues féministes et les dirigeants.

Le lancement des campagnes n'a pas été sans critiques. De nombreuses personnes prétendent que la nature antidémocratique des sys-

14. Voir pour plus d'informations : www.meydaan.org

15. Voir par exemple *Women ejected by force from Iran stadium* *Iran Focus*: www.iranfocus.com/modules/news/article.php?storyid=6090;

tèmes juridique et politique en Iran est telle qu'il est inutile d'aborder des questions spécifiques. Selon elles, seul un changement de régime et une révision complète de la constitution devraient constituer l'objectif du mouvement – mais la façon d'effectuer ces changements radicaux est sujette à discussion. Ceux qui font des campagnes sur des thèmes précis, affirment qu'il faut avant tout s'attirer le soutien public pour une réforme juridique en soulignant clairement les contradictions entre l'idéal national de justice sociale et la façon dont les femmes sont traitées dans le contexte de questions spécifiques. Ils considèrent que cela poussera le régime à démocratiser le système tout en créant les bases d'une réforme constitutionnelle qui a été la demande fondamentale du mouvement féministe. Mais ceux qui critiquent 'les campagnes spécifiques' prétendent que le mouvement devrait se concentrer sur la question plus générale des droits des femmes, afin de garantir la mise en place d'une équité juridique de base qui garantira que les femmes iraniennes ne vivront plus jamais une telle violation de leurs droits en tant qu'êtres humains.

Nouvelles stratégies

Les conversations sur l'injustice sociale et légale à l'égard des femmes sont devenues courantes parmi les femmes de toutes les origines sociales, particulièrement en ville.

Les femmes de toutes les couches socio-économiques ont pris des mesures pour résister et faire pression en faveur de toutes sortes de changements, comme ne pas porter un foulard couvrant toute la tête, porter des vêtements plus courts et plus ajustés, avoir de meilleures notes que les garçons dans les classes, aller à l'université, faire partie de la force de travail, participer aux initiatives nationales et se joindre aux milliers de travailleurs sanitaires pour en faire une force majeure de changement social (Hoodfar 998), apprendre à utiliser l'Islam et le Coran contre ceux qui pendant des siècles les ont utilisés pour priver les femmes de leurs droits. Sous le Président Khatami (1997-2008), de nombreuses organisations de femmes, des ONG

et coopératives féminines furent créées et devinrent actives. Cependant, avec le nouveau gouvernement conservateur, il est temps d'élaborer de nouvelles stratégies et de mieux cibler les luttes.

Les idéologues et les activistes ont pensé à de nouvelles stratégies plus appropriées afin de concentrer le débat sur les questions de parité dans le programme public. À l'occasion d'un mini congrès et d'un débat ouvert, les activistes convinrent qu'il était nécessaire que les femmes de toutes les classes fassent preuve de solidarité en agissant organiquement. Une partie des activistes, en particulier celles qui connaissaient les mouvements féministes d'autres pays, du Maroc ou de l'Angleterre, pensaient qu'il était nécessaire de travailler sur des questions plus spécifiques, de former les activistes et de leur donner les compétences et les connaissances qui leur permettraient de défendre avec succès les réformes juridiques en se basant sur des preuves. Elles estimaient que le succès de la plupart des mouvements, mais tout particulièrement celui des mouvements de femmes ne pouvait être obtenu qu'en discutant avec le gouvernement et leurs adversaires. D'autres craignaient qu'une trop grande concentration sur l'action gouvernementale, risquât de détourner les femmes activistes de la création d'une culture respectueuse de la femme qui selon elles était fondamentale pour protéger les avantages juridiques qu'elles avaient obtenus. Ces débats ont conduit à des stratégies divergentes.

Les efforts pour établir des liens de solidarité entre toutes les classes étaient pilotés par les dirigeantes féministes. Nombre de ces efforts étaient liés aux activités rémunératrices qui stimulaient le souci d'équité entre les sexes, la confiance, le renforcement des communautés et la formation juridique.¹⁶ D'autres initiatives consistaient à aider les femmes à résoudre leurs problèmes juridiques, en particulier lorsqu'il s'agissait de violences familiales, de disputes relatives au mariage et de questions de garde d'enfants. Ces activités étaient conçues dans un esprit féministe, pour fournir des connaissances, des compétences et un soutien aux femmes afin qu'elles puissent exercer un contrôle sur leurs vies.¹⁷ Elles ont également initié

16. Ainsi, de nombreuses femmes activistes créèrent des organisations qui aidaient les femmes à mettre sur pied des coopératives, en ville et à la campagne. Elles les formaient et leurs fournissaient des compétences en

les dirigeantes qui proviennent surtout de la classe moyenne et éduquée, aux problèmes que la plupart des femmes des communautés locales doivent affronter.

Il y eut d'autres stratégies qui consistèrent à faire des campagnes durables sur des questions spécifiques comme l'égalité des droits à la nationalité¹⁸. Sujet qui interpelle de nombreuses personnes en Iran, non seulement parce que l'Iran a une immense Diaspora dans le monde entier, mais aussi parce que l'Iran est un des pays du monde qui reçoit le plus de réfugiés. Des dizaines de milliers de femmes iraniennes sont mariées à des réfugiés afghans ou irakiens. Leurs enfants ne sont pas considérés iraniens et n'ont pas droit aux actes de naissance ni à la scolarité. Leurs maris ne reçoivent pas de permis de résidence, de telle sorte que les femmes iraniennes doivent se rendre dans le pays de leur mari, ou bien divorcer, rendre les enfants au mari et rester en Iran. Bien que ces formes de discrimination soient justifiées par l'Islam, il n'existe dans la théologie islamique aucune référence à la nationalité. Tous les musulmans appartiennent à la communauté des croyants – les *ummeh* – à laquelle les musulmans de toutes les nationalités appartiennent.

La campagne sur la nationalité a été très suivie, surtout depuis que plusieurs autres sociétés musulmanes, comme l'Égypte, le Maroc et la Tunisie viennent de réformer leurs lois pour accorder aux femmes l'égalité des droits à la nationalité. S'assurer le soutien des mouvements féministes mondiaux et plus spécialement régionaux, était à la fois important et stratégique.¹⁹ Les efforts des militants furent très efficaces et forcèrent le parlement à reconsidérer la situation. Bien que la loi même n'ait pas été changée, elle a été révisée afin de la ren-

dre légèrement plus respectueuse des femmes. La campagne laissait comprendre que ce mouvement était une force à prendre en considération et que le gouvernement ne pouvait pas les ignorer. Ces femmes ne furent cependant pas satisfaites du résultat, et continuent leur campagne.²⁰

Mars 2006

Le Jour international de la femme est devenu une date importante pour redire à l'état, au public et aux femmes en général que ce mouvement existe. Le 8 mars 2006, plusieurs programmes furent lancés à Téhéran et dans des villes de différentes tailles. Un des principaux événements qui attirèrent l'attention, fut un rassemblement qui fut organisé dans un parc du centre de Téhéran. Avant le début du rassemblement, des centaines de femmes, y compris Simin Behabhani, une écrivaine féministe âgée et hautement respectée, qui étaient arrivées en avance furent brutalement attaquées et injuriées. Les nouvelles et les images de la brutalité des forces de sécurité contre un rassemblement pacifiste attirèrent de plus belle l'attention sur le mouvement féministe et sur l'intolérance du régime à l'égard de toute dissension politique. Les activistes qui furent blessées et arrêtées intentèrent un procès contre le gouvernement et les forces de sécurité, et Shirin Ebadi, Prix Nobel, les défendit. Ceci donna une visibilité internationale à ces cas de violence contre une manifestation pacifique.

L'incident du 8 mars renouvela également le débat entre les dirigeants du mouvement sur la nature d'une stratégie qui puisse soutenir l'élan du mouvement. À une extrémité du spectre, il y avait ceux qui en grande partie étaient associés

gestion et en planification et leur faisaient prendre conscience des lois et des ministères qui dirigeaient leurs activités. D'autres encore créèrent des activités rémunératrices et un système de micro-crédit, les sensibilisèrent aux questions de parité, d'autodétermination, tout en les encourageant à la solidarité de groupe.

17. Shadi Sadr mit sur pied une coalition de jeunes avocates, et créa *Rahi*, un centre juridique pour femmes qui offrait des services, fournissait des assistances sociales, une formation professionnelle, des logements dans le cas de violences familiales. En agissant ainsi, elle politisait les jeunes juristes tout en soutenant d'autres femmes.
18. Cette campagne avait commencé quelques mois auparavant, mais fut renforcée à ce moment.
19. Elles s'assurèrent le soutien des Femmes soumises au droit musulman, et les mirent en contact avec les activistes qui travaillaient sur ces sujets dans d'autres pays musulmans afin qu'elles puissent tirer des leçons de leurs stratégies et se servir des arguments qu'elles avaient avancés.
20. www.meydan.org or www.womensfeild.org

à la gauche et qui croyaient que le seul moyen de conserver l'énergie et l'activité du mouvement était de continuer à mobiliser les femmes dans la rue et les espaces publics – même si cela entraînait plus d'oppression politique et des arrestations de la part de l'état. À l'autre extrémité, se regroupaient des positions plus variées, qui allaient des tendances laïques aux tendances religieuses et islamistes, qui pensaient que la force du mouvement féministe résidait dans une mobilisation générale des femmes ordinaires et des activistes dont les vies et les énergies se consacraient au mouvement. Maintenir la politisation de la vie quotidienne, signifiait que les stratégies adoptées par le mouvement ne devaient pas placer la barre trop haut, de sorte que les femmes ordinaires qui ne peuvent ou ne veulent pas payer un coût trop élevé pour leur activisme, ne soit pas obligées de se dissocier de la cause féministe. Elles affirmaient que le mouvement féministe n'est pas simplement concerné par les réformes juridiques, mais vise plutôt à sensibiliser les femmes ordinaires et à les encourager à défendre leurs droits inhérents, lentement ou rapidement et à sentir qu'elles font partie du mouvement même si elles ne vont jamais à une réunion ou un rassemblement. Elles ont signalé qu'il était risqué de promouvoir des stratégies si exigeantes que seul un nombre restreint de personnes serait prêt à les partager, rendant par la même occasion le mouvement élitiste, et lui faisant perdre ses contacts organiques avec les femmes en général. Ces mois de longs débats internes ont engendré de nouvelles stratégies qui marquent l'anniversaire du rassemblement du 12 juillet, date que le mouvement a adoptée pour célébrer le jour des femmes iraniennes.

Parmi les différents événements planifiés pour la journée, un des comités a annoncé un rassemblement dans une des places du centre. Il fut accueilli avec brutalité par les forces de sécurité, et un grand nombre de femmes furent arrêtées et inculpées.²¹ Cette évolution fit ressortir les discussions internes et attira l'attention sur l'anniver-

saire.²² Il était clair que le gouvernement ne tolérerait pas l'organisation de manifestations ou de rassemblement, et que nouvelles stratégies étaient nécessaires.

Il y eut plusieurs mois de discussion et de consultation qui aboutirent au lancement d'une vaste campagne devant recueillir un million de signatures pour la réforme de la constitution et l'élimination des lois discriminatoires, et plus spécialement celles du droit familial. Cette campagne succéda à la campagne marocaine couronnée de succès qui avait adopté la méthode des contacts en face à face pour recueillir les signatures. Le but de cette campagne était d'élargir la base et de sensibiliser la population en matière de discrimination juridique contre les femmes, en lui faisant prendre conscience de l'impact de ces lois sur les femmes et sur la société dans son ensemble. Elle devait créer une nouvelle génération d'activistes qui seraient bien mieux informées sur leur société grâce aux contacts en face à face. Cela devait permettre au mouvement de continuer à agir en public, mais en n'apparaissant pas sous la forme de rassemblements ou de démonstrations. Cette campagne, qui fut officiellement lancée le 25 août 2006, prit beaucoup d'élan, attira beaucoup l'attention et intéressa énormément les femmes jeunes, éduquées, urbaines ainsi que les anciennes activistes. Cela provoqua aussi l'arrestation des activistes qui approchaient les personnes dans les parcs et les espaces publics pour recueillir des signatures en faveur des réformes juridiques (Ahmadi-khorasani 2007)

Alors que le consensus était absolu sur la nécessité des réformes juridiques, de nombreuses femmes considéraient qu'il fallait un document d'« aspiration collective » qui présenterait les requêtes les plus importantes des femmes, surtout après la trahison tragique qu'elles avaient dû subir à la suite de la révolution de 1979. Ce document mettrait l'accent sur ce que les femmes voulaient, plutôt que sur ce à quoi elles s'opposaient. Après

21. Il est intéressant de savoir que le gouvernement qui avait été très critiqué pour sa dureté du 8 mars, déploya cette fois-ci des femmes policiers avec des bâtons qui devaient faire preuve de force si le public s'en prenait à elles en tant que policières.

22. Voir Zanan no. 69-73.

plusieurs mois de réunions et de discussions dans plusieurs villes, le 9 janvier 2007, un comité organisateur envoya une invitation ouverte aux femmes prêtes à se réunir et à participer à la création d'une Charte des Femmes iraniennes. Elles invitèrent également de nombreux universitaires et spécialistes à se joindre au processus et à les aider à élaborer des stratégies réalistes ainsi qu'une méthodologie qui serait inclusive et qui permettrait d'entendre les voix et les demandes de femmes différentes provenances. Cela réunit des femmes de tous les milieux, qui travaillent depuis sur ce document. Le 3 janvier 2008, malgré des températures en dessous de zéro et des chutes de neige inhabituelles, ainsi que le danger d'être arrêtées, 150 femmes participèrent à l'anniversaire de la Charte à Téhéran.

Il y eut d'autres évolutions qui permirent de mobiliser les femmes activistes et de soulever d'autres questions. L'une d'elles concernait le rétablissement de la lapidation à mort pour les adultes. Les comptes-rendus de lapidation, bien que niés tout d'abord par le gouvernement, devinrent un point de ralliement pour les femmes et suscitérent une aversion générale parmi le public, ce qui sapa encore la légitimité de l'état. Un petit comité comprenant Shadi Sadr, une juriste des droits de l'homme, fut créé pour interdire à jamais la lapidation. Cela capta l'attention des médias internationaux et gêna encore plus le régime.²³

■ Mars 2007

Il y eut un appel pour un rassemblement sur l'égalité des sexes devant le Majlis (Parlement) pour marquer la célébration de la Journée internationale de la Femme du 8 mars. Ce ne fut pas un hasard, si quelques jours avant le 8 mars, les procès commencèrent pour de nombreuses dirigeantes qui avaient été arrêtées lors du rassemblement du 12 juin 2006. Pour exprimer leur solidarité, plusieurs dirigeantes du mouvement, y compris les dirigeantes qui n'avaient pas soutenu le rassemblement

dans la rue à l'époque, telles que Mahbobeh Abbasgholizadeh et Shadi Sadr, organisèrent une manifestation devant le tribunal, le jour de l'audience, pour marquer leur objection aux arrestations et aux poursuites contre les femmes activistes. Elles tenaient à ce que les protestations pacifiques et le droit de s'organiser et de manifester soient accordés à tous les citoyens conformément à la constitution. Bien qu'il n'y ait pas eu plus de 60 à 70 manifestants, les forces de sécurité arrêtèrent 35 femmes. Ces arrestations firent les manchettes de la presse internationale. Dans l'espoir de saboter la manifestation du 8 mars, les femmes furent retenues plusieurs jours, et certaines plusieurs semaines, avant d'être remises en liberté provisoire. Ironiquement, l'action du gouvernement iranien fut très remarquée dans le pays et fit la une des médias internationaux, notamment des programmes d'Aljazeera, de la BBC et de la CNN.

Dans un geste de défi, de nombreuses femmes continuèrent à manifester devant le Majlis, tandis que d'autres organisaient des réunions dans toutes sortes de lieux, et des centaines de réunions de femmes furent organisées en privé, avec des pancartes et des affiches. Les documents photographiques de ces activités furent ensuite envoyés à plusieurs sites Web et blogs. Ces célébrations furent particulièrement chargées émotionnellement étant donné que plusieurs dirigeantes étaient encore en prison. De nombreuses femmes jurèrent de continuer à lutter pour l'égalité juridique de la femme, quel qu'en soit le coût. D'après un observateur international, le Jour international de la Femme de 2007 était devenu le Jour des femmes iraniennes dans le monde entier. Un autre reporter européen annonça que les femmes iraniennes avaient revitalisé le jour international de la femme en Europe, car cela faisait une décennie que les journalistes européens avaient cessé d'en parler. Les femmes iraniennes, avec leurs réseaux mondiaux, savaient très bien contourner la censure du gouvernement en utilisant les médias internationaux. Elles sont maintenant sur la carte politique et représentent une force que l'on ne peut ignorer.

23. Alors que la campagne progressait, le gouvernement pressa le comité d'arrêter ses travaux. Pour surmonter cet obstacle, le comité se joignit à une campagne internationale qui dénonçait aussi le crime d'honneur et les autres châtiments qui accompagnent les soi-disant 'délits sexuels' -


 Conclusion

Le mouvement féministe en Iran ne correspond pas au modèle classique d'une organisation centralisée et coordonnée par des dirigeants clairement établis. Il ne souscrit pas non plus à de grandes théories. Cependant, ses multiples organisations ont des demandes qui sont partagées par toutes les classes, les ethnies et les générations, elles traversent même les frontières idéologiques et laïques/religieuses. Leurs priorités sont des questions tangibles qui touchent leurs vies quotidiennes. Leur résistance est cependant souvent individuelle et sans coordination bien qu'elles suivent certains schémas apparents – ne portant pas bien leur foulard, ou luttant pour le divorce ou la charge de leurs enfants, présentant leur candidature aux élections, en étant studieuses pour être meilleures

que les étudiants masculins et aller à l'université, en refusant de quitter leurs emplois malgré les mauvais traitements qu'elles y subissent, en luttant pour pénétrer dans le stade. Comme l'état a essayé de leur imposer une identité religieuse collective, elles ont résisté et transformé leurs identités. Alors que les actes individuels de résistance rendent dans de nombreux cas les tentatives de répression et de contrôle de l'état, inefficaces, il n'en est pas moins vrai que cette situation risque de conduire les femmes à perdre de vue le mouvement dans son ensemble. Ainsi, la création de journées commémoratives, d'anniversaires, le lancement de festivals de cinéma, les lectures de livres sont des stratégies efficaces qui encouragent les femmes à renouveler leurs promesses, à renforcer leur solidarité et leur engagement à la cause et à leur rappeler que leur lutte continue.


 Références

- Abassgholizadeh, Mahbobeh. 2005. "The Geography of the women' Moment". Communication présentée à la Women's Empowerment from Inside-out, City University, Hong Kong, décembre.
- Afary, Janet. 1996. *The Iranian Constitutional Revolution 1906-1911: Grassroots Democracy and the Origins of Feminism*. New York: Columbia University Press.
- Afzali, Nasrin 2005. "We do not accept exclusion: A report on the campaign against banning of Iranian women from stardom". City University, Hong Kong, décembre.
- Afshar Haleh 1998. *Islam and Feminism: an Iranian Case-study* New York St.: Martine Press
- Ahmadi-khorasani, Noushin. 2007. *The movement of one Million signatures: An internal Narrative*. Téhéran
- Bayat, Asef 2007, "A Women's 'Non-Movement': What it means to be a Woman Activist in an Islamic State", *Comparative Studies of South Asia, Africa, and the Middle East*, Vol.27, No.1,pp. 161-175.
- Amin Camron Michael. 2005. The making of the modern Iranian women Gender state Policies 1865-1946.
- Betteridge, Anne H. 1983. "To Veil or Not to Veil: A Matter of Protest or Policy." In *Women and Revolution in Iran*, ed. Guity Nashat. Boulder, Colo.: Westview Press.
- Halliday, Fred. 1978. *Iran: Dictatorship and Development*. Londres: Pelican Books
- Haeri, Shahla. 1987. *Law of Desire: Temporary Marriage in Shi'i Iran*. Syracuse, N.Y.: Syracuse University Press.
- Hoodfar, Homa. 2000. "Iranian Women at the Intersection of Citizenship and Family Code: The Perils of "Islamic Criteria." In Suad, Joseph ed. *Women and Citizenship in the Middle East*. Syracuse: Syracuse University Press.
- Homa Hoodfar. 2000. "Iranian Women at the Intersection of Citizenship and the Family Code: The perils of Islamic Criteria", in *Women and Citizenship in the Middle East*. Suad Joseph. Syracuse, New York: Syracuse University Press

- Hoodfar, Homa. 1998. Volunteer Health Workers in Iran as Social activists: Can “governmental non-governmental organizations” be agent of Democratisation? Occasional Papers No. 10. WLUML
- Kar Mehranguiz. 2001. “Women’s strategies in Iran from 1979-1999” in Globalization, Gender And Religion: The Politics Of Women’s Rights in Catholic And Muslim Contexts. Jane H. Bayes and Nayereh Tohid (eds) NY: Palgrave.
- Kar, Mehranguiz. 1996. “Women On Their Way: A Report on the Presence of Women in the Election.” Zanan 28.
- Kian Azadeh. 1998. “Women’s Movement And The Politics in Post-Islamist Iran”. Dossier 21, France: Women Living Under Muslim laws
- Keddie, Nikkie. 1966. Religion and Rebellion in Iran: The Tobacco Protest of 1891-1982. Londres: Frank Cass.
- Mir-Hosseini Ziba. 2001. Gender and Islam. Princeton University
- Mir-Hosseni. Ziba .2000.”Emerging Feminist Voices.” In Women’s Rights: A Global View. Lynn Walter ed. New York: Greenwood
- Mir-Hosseini, Ziba. 1996. “Women and Politics in Post-Khomeini Iran: Divorce, Veiling, and Emerging Feminist Voices.” In Women and Politics in the Third World, ed. Haleh Afshar. Londres: Routledge.
- Moghaddam, Valentine 2002, “Islamic Feminism and Its Discontent”, *Signs*, vol. 27, No. 4, pp. 1135-71.
- Moghaddam, Valentine. 2003 “Feminism in Iran and Algeria: two models of collective Action for women’s Right” Journal of Iranian research and analysis 10(2003)18-31.
- Moghaddam, Valentine. 2005. Globalizing women: Transnational Feminist networks. Baltimore: The Johns Hopkins London.
- Najmabodi Afsaneh, 1998. “ Years of hardship, Years of Growth” in Women, Gender and Social Change in the Muslim World, Yvonne Y. Haddad and John Esposito (eds). New York: Oxford University Press.
- Risse, Thomas, Stephen C. Ropp and Kathryn Sikkink 1999. The Power of the Human Rights: International Norms and Domestic Changes. Cambridge: Cambridge University Press.
- Paidar, Parvin. 1995. Women and the Political Process in Twentieth-Century Iran. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sadeghi, Fatemeh 2007, “Women and the Islamic Revolution: A Story of a Muslim Woman”, *World Affairs Journal*, vol.11, No.1.
- Sansarian, Eliz. 1982. The Women’s Rights Movement in Iran: Mutiny, Appeasement, and Repression from 1900 to Khomeini. New York: Praeger.
- Shahidian, Hamed 1994. Iranian Left and the Women’s Question in the Revolution of 1978-79. In International Journal of the Middle East studies.
- Shahrokni, Nazinin 2003. “Shirin Ebadi the Transcender of Diving Boundaries”. In ISIM Newsletter 13 December
- Tabari , Azar and Nahid Yeganeh, 1982. In the Shadow of Islam: The Women’s Movement in Iran, ed. Londres: Zed Books.
- Tohidi, Nayeereh (2002) “ The international connection of the women’s movement in Iran 1979-2000 in Iran an surrounding world edited Nikkie keddie. And Rudi Matthee) Seattle University of Washington
- Wickham, Carrie Rosefsky, 2002. Mobilizing Islam: Religion, Activism, And Political Change In Egypt. New York: Colombia University Press.
- Women’s letter.2005. Iranian women’s day of Solidarity. Tehran: Women’s cultural center
- Yeganeh, Nahid. 1982. “Women’s Struggle in Islamic Republic of Iran.” In In the Shadow of Islam: The Women’s Movement in Iran, ed. Azar Tabari and Nahid Yeganeh. Londres: Zed Books.